

MAZANFÊTE

Le comité des Fêtes de Mazangé remercie les participants venus en nombre au repas dansant du samedi 01 avril. Encore un énorme succès : l'événement a fait salle comble ! Nous remercions particulièrement l'équipe de bénévoles, piliers indispensables de la vie associative, pour leur engagement et leur contribution au succès de la soirée !



25 juin

Tournoi de Molkky

Le comité des Fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 25 juin pour la 2ème édition du Tournoi de Molkky. Des travaux d'aménagement sont en cours au terrain communal afin de pouvoir accueillir les participants dans les meilleures conditions. Une buvette sera installée pour que chacun puisse se désaltérer et se restaurer entre 2 parties ! Nous vous attendons nombreux et nombreuses pour une journée placée sous la bonne humeur et la convivialité !

Pour grossir les rangs du Comité, nous recherchons et accueillons avec plaisir de nouveaux membres et bénévoles pour nous aider dans l'organisation de nos événements. Contact Denis DETRAUX - Président au 07 88 68 36 84

UNRPA-ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

Le 10 janvier 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale d'Ensemble et Solidaires de Mazangé, au cours de laquelle a été élu un nouveau bureau :

Président : Marc Blin Secrétaire : Brigitte Daguisé

Trésorière : Hélène Aubrun

Nous avons fêté nos anciens : Mesdames Jacqueline

Le Prévost – Mariette Martellière et Marcel Bonvalet (absent lors de cette AG).



< Le 18 mars : notre loto a vu une belle participation (plus de 110 personnes).

Attention, le repas qui devait avoir lieu le 27 mai est reporté au 24 juin.

< Goûter intergénérationnel du 14 avril animé par les enfants de l'école de Mazangé pour le plaisir de nos anciens : chants, devinettes, scénettes, mimes

Nous avons aussi présenté aux enfants une scénette. Puis distribution aux enfants du goûter offert par la section UNRPA-Ensemble et Solidaires de Mazangé.

A signaler que Mazangé accueillera cette année la Fête départementale UNRPA – Ensemble et Solidaires, le 8 juillet.



N° 62

JUIN 2023

MAIRIE DE MAZANGÉ

Horaires d'ouverture :

Lun., Mar., Jeu., Ven. : 14 à 17h

Mercredi : 9h à 12h

Tél. : 02.54.72.00.27

Fax : 02.54.72.11.48

Email : mairie.mazange@wanadoo.fr

Web : <http://www.mazange.fr>

TRAVAUX EPICERIE

Les travaux de l'épicerie associative se poursuivent et l'ouverture approche.



LES COCOTTES

La réunion publique du 6 mai dernier, concernant la future épicerie à Mazangé, a fait salle comble.

Questions d'information, d'organisation et inscription de bénévoles se sont bousculées. Nous remercions toutes ces personnes de leur présence et futur engagement.



Agenda de l'été

Juin

10 et 11 : Comice agricole à Thoré

24 juin : Repas UNRPA

25 juin : Tournoi de Molkky Mazan'fête

30 juin : Fêtes des écoles à Mazangé (16h30)

Juillet

08 : Congrès départemental UNRPA

13 : Soirée moules-frites

14 : Festivités et jeux sur le terrain communal

22 : Cinéma en plein-air

Septembre

2 et 3 : Course de côte de la Vallée du Loir

10 : Foire à l'entrecôte et brocante

16 : Repas UNRPA

17 et 18 : Journées du patrimoine

30 : 26ème Rallye Cœur de France

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance du 25 octobre 2022, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- approuvé les nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois
- adopté la nouvelle nomenclature comptable M57
- fixé le taux et les exonérations facultatives de la taxe communale d'aménagement
- défini les tarifs d'insertions publicitaires 2023
- fixé le coût de scolarisation 2021-2022 des élèves de l'école de Mazangé
- renouvelé la convention de mise à disposition d'un agent de la commune pour la restauration scolaire
- décidé d'établir un prêt bancaire auprès du Crédit Mutuel pour les travaux de Réhabilitation de l'ancienne Poste en épicerie associative d'un montant de 160 000 €
- décidé d'établir un prêt-relais FCTVA auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 76 000 €
- contracté une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel d'un montant maximum de 200 000 €
- autorisé M. le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire

Lors de sa séance du 12 décembre 2023, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- décidé de fixer l'indemnité des agents recenseurs à 826 € par agent + 200 € par agent pour compenser les frais de déplacements
- validé l'avenant au lot n°2 Charpente-Couverture du Marché de Réhabilitation de l'ancienne Poste en local commercial
- défini les tarifs annuels 2023 des diverses locations de la commune et des concessions du cimetière
- voté les décisions budgétaires pour le fonctionnement de l'école (70 € par élève pour les fournitures scolaires ; 30 € par élève pour les frais de transport ; 12 € par élève pour les livres de prix de fin d'année)
- accordé une aide financière à une étudiante originaire de la commune
- émis un avis favorable pour l'organisation d'un rallye automobile sur la commune en 2024 et 2025
- autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention DSR 2023 (Dotation Solidarité Rurale) pour le chantier de la futur épicerie associative
- émis un avis favorable pour la location de la salle des fêtes par l'association Mana Dance pour des cours de danse réguliers

Lors de sa séance du 27 février 2023, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- approuvé la création du Service Public de la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)
- voté les subventions aux associations
- approuvé les modifications des statuts du Syndicats Mixte du Pays Vendômois
- retenu le devis de la société Garage Sandré d'un montant de 5 000 € HT pour l'achat d'un taille-haie pour tracteur
- accepté la participation financière de la commune de Mazangé au Comice Agricole de Thoré-la-Rochette les 10 et 11 juin 2023, à hauteur de 1 656 €
- accordé une subvention de 46.20 € par élève de Moyenne Section domicilié à Mazangé pour le séjour « Les p'tites randos »
- autorisé le Maire à solliciter une subvention du Fonds Vert pour le projet de rénovation du parc de l'éclairage public de la commune
- décidé d'accorder une subvention de 20 € par élève domicilié à Mazangé pour la formation des élèves de CM2 sur les Gestes de premiers secours

Lors de sa séance du 11 avril 2023, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- approuvé le Compte de Gestion 2022
- voté le Compte Administratif 2022
- déterminé l'affectation des résultats 2022
- voté le maintien du taux des impôts locaux 2023
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 24,40 % (Département) + 21,25 % (commune) soit 45,65 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,69 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 14,60 %
- voté le Budget primitif 2023 et la Fongibilité des crédits 2023
- retenu le devis de l'entreprise STOCK-DIRECT d'un montant de 2 261,02 € HT pour l'achat de deux friteuses
- autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association « Le Comptoir des Cocottes » pour la future épicerie associative
- accordé une subvention de 60 € à l'association « Cinécole en Vendômois »
- soutenu la motion sur les déserts médicaux

(Toutes précisions complémentaires peuvent être trouvées en mairie)

CINÉMA

Le 18 avril dernier, a été projeté dans notre commune le film "Avatar".

Cette projection a pu avoir lieu grâce au programme mis en place par le conseil départemental « Clap 41 », afin de favoriser l'accès au cinéma pour les communes éloignées de celui-ci. Nous remercions les personnes présentes à cette soirée.



Permanence au forum Jobs d'été



Commémoration du 8 mai 1945

Début de la pose de la conduite de gaz entre SAS Méthabraye de Savigny sur Braye et réseau de gaz de Villiers sur Loir.



Bornage



Tour du Loir et Cher

Bourse aux livres de l'APE

Achat d'un taille-haie : un nouvel investissement qui va faciliter le travail des employés communaux.

